



VIDE GRENIER Dimanche 12 Juin 2022

Professionnel

DOCUMENTS à remettre à l'organisateur avant le 10 juin 2022

Votre inscription sera validée lors du retour des documents sous réserve des places disponibles.

- une attestation sur l'honneur (ci-dessous)
- une photocopie de votre pièce d'identité
- le règlement correspondant au choix de l'emplacement (1 choix maximum)

ATTESTATION à remettre à l'organisateur

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont le siège est au (adresse):

ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Cocher qu'une seule option :

- Je réserve 1 emplacement de 3 mètres linéaires sur 5 mètres en profondeur pour 8 €
- Je réserve 1 emplacement de 6 mètres linéaires sur 5 mètres en profondeur (avec voiture) pour 15 € (équivalent à 2 emplacements)
- Je réserve 1 emplacement de 9 mètres linéaires sur 5 mètres en profondeur (avec voiture) pour 22 € (équivalent à 3 emplacements)

Ci-joint un chèque de ____ €

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement intérieur de la manifestation.

Date :

Signature :

Règlement par chèque à l'ordre de « Ancenis – Saint-Géréon Tennis de Table »
Joindre obligatoirement la photocopie recto/verso de la pièce d'identité

**Organisateur : Ancenis – Saint-Géréon Tennis de Table
Espace Corail - 30 place Francis Robert
44150 Ancenis
E-mail : attvidegrenier@gmail.com**